

*Commission Régionale des Arbitres*  
*Nouvelle Saison 2023 - 2024*

**NOTE AUX ARBITRES  
REGIONAUX**

Il est porté à la connaissance des arbitres Régionaux que le dépôt des dossiers Médicaux, ainsi que la Fiche d'Engagement à partir du 05.Septembre.2023 au 27.Septembre.2023

---